



communiqué

N°: 114
No.:

Le 14 août 1984

SIGNATURE DE L'ACCORD ENTRE LE CANADA ET LA GRECE RELATIF AU TRANSPORT AERIEN

L'honorable Jean Chrétien, vice-premier ministre et secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures, et l'honorable Lloyd Axworthy, ministre des Transports, ont annoncé aujourd'hui qu'un nouvel accord bilatéral entre le Canada et la Grèce relatif au transport aérien sera signé le 20 août 1984.

L'honorable David Collenette, ministre d'Etat-multiculturalisme, signera l'accord au nom du Gouvernement du Canada lors d'une cérémonie qui aura lieu à Toronto plus précisément à l'hôtel Inn on the Park de Don Mills, à 1000 heures lundi le 20 août. Son Excellence M. Emmanuel Megalokonomos, Ambassadeur de Grèce, signera l'accord au nom de son gouvernement.

Le nouvel accord permet au transporteur aérien grec, Olympic Airways, d'étendre son réseau de routes jusqu'à Toronto et Montréal-Mirabel et, en plus, accorde de nouveaux droits de trafic qui pourront être utilisés dans l'avenir par le transporteur canadien, CP Air, pour développer de nouveaux services vers la Grèce.

- 30 -